



SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION (SRV)

ED 544 : INTER-MED

AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

Madame Nathalie DE BREMAEKER soutiendra sa thèse le **9 avril 2021 à 14h** à **Université de Perpignan 52 avenue Paul Alduy 66100 Perpignan**, salle **salle des actes**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit privé**.

TITRE DE LA THESE : L'identité de la personne humaine au croisement du droit et de la psychanalyse

RESUME : L'identité, l'identité de soi, qui je suis « moi, » voilà un bien profond mystère. Pourtant rien de plus courant que de décliner notre identité juridique, mais rien de plus difficile que de la saisir, car autour d'elle gravite une constellation de termes, de concepts, plus ou moins équivalents en langage ordinaire. Depuis plusieurs années, l'identité est très présente dans les discours politiques, juridiques et scientifiques. Malgré cette reconnaissance, nous percevons un embarras et un malaise profond. Aujourd'hui, l'abondance des recherches sur l'identité a mis en lumière un terrain miné, la cartographie de nos identités s'est complexifiée. Elles prennent en compte les fluctuations de notre psychisme, le brouillage des sexes par le genre, et quantité d'évolutions qui transforment sensiblement la société et les individus qui la composent. La connaissance sur l'identité humaine se dérobe aux juristes qui perdent leurs repères. Ils perçoivent l'importance symbolique de nos catégories juridiques, le caractère délirant de certaines dispositions mais aussi les points aveugles des discours, qui sont les traces d'un refoulement plus profond. Il convenait alors de montrer que l'identité juridique n'est pas seulement la résultante d'enregistrements administratifs, mais qu'elle est fabriquée par des montages juridiques et par un jeu de représentations plus ou moins fantasmées. Croisant l'analyse juridique au savoir produit par la psychanalyse, nous avons essayé de comprendre dans quelle économie libidinale, se produit de l'identité juridique.

Directeur de thèse :

Mathieu DOAT, Centre du Droit Economique et du Développement - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement

Le jury sera composé de :

- M. Emmanuel JEULAND, Professeur agrégé, Université de Paris I panthéon Sorbonne (**Rapporteur**)
- M. Marc Pichard, Professeur, Université de Paris Nanterre (**Rapporteur**)
- M. Mathieu DOAT, PR, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
- Mme Vanessa Valette, Professeur, UPVD (**Examineur**)
- M. Vincent AUBELLE, Professeur associé, Université de Marne la vallée (**Examineur**)
- M. Emmanuel Jeuland, Professeur, Université de Paris 1 (**Examineur**)
- M. marc Pichard, Professeur, université de Paris Nanterre (**Examineur**)

Invités :

- Mme Vincent AUBELLE, Professeur associé, Université de Marne la vallée
- Mme Vanessa VALETTE, Professeur, UPVD